

des Romains (1) ; d'ailleurs les Allobroges furent complètement vaincus l'année suivante (61 ans av. J.-C.), par le préteur Pontinius, à *Solonium*, près du confluent du Rhône et de l'Isère, et les citoyens romains expulsés de Vienne durent sans doute rentrer dans leur ville après la défaite des Allobroges.

Depuis lors, les Allobroges craignant d'avoir à subir de cruelles représailles de la part des Romains, ne cherchèrent jamais à se révolter contre la domination romaine. Ils défendirent même leur territoire contre les Ségusiaves (2), lorsque Vercingétorix eut soulevé toute la Gaule contre les légions de César. (Caes. I. vi).

M. Mermet, dans son *Histoire de Fiennc*, dit que l'expulsion des citoyens romains de Vienne eut lieu immédiatement après la mort de César (44 ans av. J.-C.) ; cet historien aurait bien dû citer ses autorités. Comment les Allobroges auraient-ils pu se soulever, à cette époque, contre les Romains, lorsque deux armées romaines, celle de Lépide et celle de Plancus (3), étaient campées dans le voisinage de Lyon et de Vienne ? Comment ne trouve-t-on aucune trace

(1) L'alliance des Ségusiaves et autres peuples de la Confédération éduenne avec les Romains, remontait à l'époque de l'invasion romaine dans les Gaules (154 ans av. J.-C.).

(2) Les Ségusiaves et tous les confédérés éduens avaient abandonné l'alliance des Romains pour faire cause commune avec Vercingétorix, lorsque celui-ci eut forcé César à lever le siège de Gergovic, pris Gergement.

(3) Plancus dit dans une lettre adressée à Cicéron : qu'il a sous ses ordres cinq légions, sans compter la cavalerie et les troupes auxiliaires qui lui sont très-dévouées. Ainsi on voit que, indépendamment de l'armée de Lépide, ces forces étaient bien plus que suffisantes pour réprimer tout mouvement insurrectionnel de la part des Allobroges. Aussi aucun document ne peut prouver qu'ils aient eu seulement la pensée de se révolter contre les Romains, après la mort de César.